

La lettre de l'association sans but lucratif  
Centre Local de Promotion de la Santé de Charleroi-Thuïn



Avenue Général Michel  
6000 Charleroi  
Tél. : 071/ 33.02.29  
secretariat@clpsct.org

## A LA UNE

« Les enfants d'abord ! »  
Une plateforme de soutien aux familles



Assistante sociale de formation, Laurence Dofny faisait partie du Service de Santé Mentale de Gosselies où elle travaillait dans une équipe œuvrant pour la prévention et la promotion de la santé et travaillant beaucoup avec le Centre Local de Promotion de la Santé. Elle est maintenant

détachée de ce service à temps plein et coordonne la Maison des Parents, un des départements de l'Espace Citoyen de Dampremy s'inscrivant dans les actions de quartiers menées par le CPAS de Charleroi.

Laurence Dofny nous présente le cheminement de la Maison des Parents : « C'est un service dédié au soutien de la parentalité. Il a ouvert ses portes en mai 2006. Voilà donc près de dix ans que l'équipe de la Maison des Parents, soutenue par des partenaires incontournables et des parents actifs, propose un large programme de soutien à la parentalité par le biais d'ateliers et d'activités diverses et variées : un atelier théâtre, un groupe porteur, un atelier autour des repères éducatifs, des collations saines dans les écoles, des animations parents-enfants, un programme d'activité spécifiques pour les enfants de 0 à 3 ans accompagnés de leurs parents à l'ONE, un atelier autour de l'estime de soi... C'est donc naturellement que le CPAS de Charleroi a répondu l'an dernier à un appel à projet du Secrétariat d'Etat à la lutte contre la pauvreté intitulé « Les enfants d'abord », dont l'objectif principal était de mettre en place des plateformes de concertation locales pour la prévention et la détection de la pauvreté infantile. La plateforme est, dès lors, un groupe de professionnels-ressources pour les intervenants en contact avec les enfants de 0 à 5 ans, dans l'entité de Charleroi. Elle est chargée de venir en soutien aux institutions et associations confrontées à des situations de précarité infantile sous toutes ses formes : sociale, financière, affective, culturelle..., pouvant avoir des répercussions sur le devenir des enfants. Cependant, nous avons immédiatement fait le choix d'une approche positive et « soutenante » des familles en situation de précarité ; assez loin de l'idée d'une « détection » de manquements éventuels de la part des parents. C'est pour cette raison que nous nous sommes d'emblée interrogés sur comment nous allions pouvoir travailler mieux ensemble, avec les familles et dans leur intérêt. La plateforme a donc fait émerger le concept de « bienveillance ». Cette notion renvoie tant à la compréhension du développement de l'enfant qu'à l'importance de valoriser les parents et de les soutenir quand ils doivent faire face à une situation de pauvreté... plutôt que de les juger pour leurs éventuelles déficiences. La plateforme comprend dix-neuf partenaires et, en tant que lieu-ressource, mène des réflexions, des concertations et des actions en vue de venir en aide à ces familles à l'échelle locale.

Ces partenaires participant régulièrement ou ponctuellement à la plateforme sont : le Service Jeunesse du CPAS de Charleroi, l'école Saint-Joseph de Dampremy, la crèche de la FUNOC, l'antenne sociale de Dampremy, le Service de Santé Mentale du CPAS de Charleroi, le Service d'Aide aux Familles du CPAS de Charleroi, la Maison Médicale de Dampremy, l'Observatoire de la Santé en Hainaut, l'ONE, l'Espace Citoyen de Dampremy, l'asbl Echoline, l'Accueil Temps Libre, le réseau de coordination et de promotion d'accueils d'enfants du FOREM, Nemesis, l'Antre de jeu, le Service Social communal, la Maison Ouverte, le Grand Hôpital de Charleroi, le Centre Coordonné de l'Enfance ».

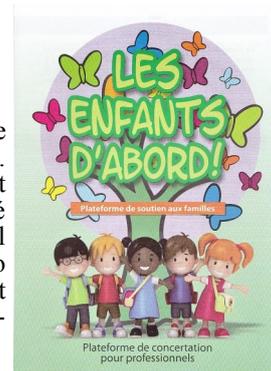
« Les enfants d'abord ! », la plateforme de soutien aux familles intervient à trois niveaux : « Celui de la réflexion tout d'abord : les partenaires se réunissent une fois par mois afin de réfléchir à différentes manières d'aborder et de prévenir la précarité infantile, dans un souci de bienveillance permanent. A plus long terme, ils souhaitent créer et diffuser des outils de sensibilisation permettant d'aborder cette question plus facilement et de trouver des pistes de solutions. En tant que lieu ressource, les professionnels confrontés à des situations d'enfants en difficulté peuvent y trouver des informations diverses sur les services, démarches, projets..., y échanger des pratiques et des expériences qui les aideront à voir plus clair et à trouver des pistes d'action. Le troisième niveau d'intervention est celui de la concertation. Lorsque les professionnels décèlent, sur le territoire de Dampremy, une situation concrète d'enfant vivant dans un contexte de précarité et qu'ils pensent que celui-ci peut avoir des répercussions négatives sur son devenir, il leur est possible de solliciter la mise en place d'une démarche de concertation. Cette démarche de concertation, qui prend dès lors place sous la forme de groupes de travail parallèles à la plateforme proprement dite, associe des professionnels et la famille en vue de travailler avec elle à la prise en charge de ses difficultés, en s'appuyant sur des outils pratiques et une charte éthique de coopération. Ces outils de concertation peuvent aussi être utilisés hors de Dampremy, avec l'aide de l'équipe technique de la plateforme ».

Infos : Laurence Dofny au N° 071/53.26.20

## PHOTOMATON

Rencontre avec Daniel Dendeviel  
Directeur de l'AMO Mikado de  
Châtelet

Les AMO sont des services d'aide spécialisés de l'Aide à la Jeunesse. Ces services sont régis par le décret du 04 mars 1991 ainsi qu'un arrêté gouvernemental qui lui est propre. Il est donc logique que l'AMO Mikado partage la philosophie de ce décret et respecte les missions qui lui reviennent.



Daniel Dendeviel nous explique les objectifs, la philosophie, les missions de l'association qu'il dirige : « Notre service veille à apporter une aide -sociale et éducative - au jeune dans son milieu de vie. En travaillant avec le jeune dans son propre cadre de vie, l'AMO favorise les ressources du jeune et son épanouissement. Le milieu de vie du jeune comprend tous les endroits fréquentés par celui-ci. Autrement dit : la famille, l'école, le quartier... Le fait de mobiliser les ressources du jeune est extrêmement important car cela lui permet de se rendre compte de ses propres compétences, de mobiliser ses propres ressources. L'AMO joue surtout un rôle d'accompagnement. On ne travaille pas pour le jeune mais avec celui-ci ! L'AMO a également pour mission « l'aide au jeune de manière préventive ». L'aide apportée y est gratuite. La particularité du travail en AMO, est que celle-ci possède deux axes d'interventions dont l'aide individuelle qui participe à la prévention de toute dégradation de relation ou de rupture avec l'environnement d'un jeune. Une autre caractéristique de l'aide en milieu ouvert, c'est que celle-ci prend la forme d'une relation qui se construit avec un travailleur social et qui aura pour maître mot l'accompagnement. Par ailleurs, l'AMO fonctionnant « sans mandat », la seule possibilité pour nous de garder le contact avec les bénéficiaires passe nécessairement par la relation qui a été construite avec eux. MIKADO ne travaille jamais sous la contrainte d'un organe quelconque de l'aide à la jeunesse. Néanmoins, le service peut jouer un rôle d'accompagnateur dans le cas où un jeune nous demande de l'accompagner lors de rencontres avec divers services. (SAJ, SPJ, TJ) Nous travaillons dans l'anonymat et le respect du secret professionnel, ce qui permet de garantir la confidentialité des informations et instaurer un climat de confiance. Peu importe la demande faite par un service extérieur à l'AMO, aucune information ne sera transmise sans l'accord total du jeune. La prudence est de mise en cas de situation de danger pour l'enfant, l'AMO agira comme n'importe quel citoyen responsable et dénoncera la situation auprès d'instances tels le SAJ ou le Parquet. Cette démarche, si nécessaire, est toujours au préalable communiquée aux intéressés. Le non mandat, la confidentialité, le secret professionnel sont des termes repris par le code de déontologie du travailleur social mais également dans celui de l'aide à la jeunesse. Autrement dit, ces deux codes de déontologie sont des outils indispensables dans notre travail ». A côté de l'aide individuelle développée par l'asbl Mikado, il convient aussi de présenter ses actions communautaires : « L'action communautaire vise à améliorer l'environnement social de la population en répondant à leurs besoins, par exemple, grâce aux constats faits dans notre diagnostic social. Parmi nos projets d'action communautaire, nous nous préoccupons de la prévention de la violence dans les cours de récréation. On constate du harcèlement psychologique, physique et social dans le milieu scolaire, de la maternelle au secondaire. Ce qui engendre une crainte, une rupture avec ce milieu. Nous constatons un manque d'intérêt, une démotivation des jeunes dès le plus jeune âge qui peut se transformer en décrochage scolaire par la suite. La cours de récréation est explicitement désignée par la majorité des élèves comme principal lieu d'expression de la souffrance psychosociale vécue par eux en milieu scolaire. Les phénomènes de bullying (un ensemble de petites attaques répétées et d'assauts incessants qui ont pour but de produire de l'agacement chez celui qui le subit), de rejet et d'harcèlement qui s'y manifestent font sentir leurs effets sur l'aptitude de l'enfant à apprendre et sur l'ensemble de son déve-



loppement psychologique et social. Nous travaillons sur deux axes. Tout d'abord celui de la régulation des cours de récréation : l'idée du projet est d'adapter la cour de récréation en réservant à chaque type d'activité, un lieu à la fois spécifiquement aménagé et clairement circonscrit. Concrètement, il s'agit de diviser l'espace de récréation (en nombre de parts souhaitées en fonction de leur réalité), respectivement délimitées à leur manière (peintures, panneaux, ...). Un espace peut être spécialement prévu pour les classes maternelles. Des règles spécifiques seront établies pour chaque territoire. Celles-ci doivent être faciles à comprendre pour les enfants et permettre à chacun de se livrer au type de jeu qu'il a choisi sans « encombrer » les autres ou « être gênés » par eux. Les enseignants, les personnes encadrant les jeunes sont amenés à sanctionner ceux qui ne respectent pas ces règles en fonction de sanctions préalablement établies et connues par eux. Le deuxième axe est celui de la médiation des interactions violentes au sein d'un groupe : il s'agit de permettre à chaque enfant de disposer d'un moment de parole, d'identifier leurs émotions (entre 10 et 15 minutes après chaque récréation ou une heure par semaine en fonction de l'âge, du souhait du jeune et de l'enseignant) au cours duquel il apprend à parler de ce qu'il vit et à gérer, sans violence, les conflits dans lesquels il est impliqué ».

Un autre projet d'action communautaire s'intitule « Make it safe » : « C'est un projet européen mené par cinq groupes ECPAT en Europe afin de sensibiliser les enfants et les jeunes (12-18 ans) à devenir des utilisateurs responsables d'internet, en renforçant leur capacité à se protéger, à protéger les autres contre les abus en ligne et en promouvant la sécurité des jeunes en ligne et ce via la méthodologie « peer-to-peer » (« Les jeunes parlent aux jeunes »). Internet étant une « plateforme extraordinaire » pour l'apprentissage, la créativité et la communication, les jeunes peuvent être exposés à des risques tel que le grooming, le sexting ou encore à l'exploitation sexuelle. Cet apprentissage se place dans une perspective plus large d'éducation aux médias et d'une utilisation citoyenne des nouvelles technologies. La protection des droits des enfants est au centre du projet puisque tout enfant a le droit de grandir dans un environnement qui favorise le développement de sa personnalité, garantit son droit à l'information, à l'expression et aux loisirs, en le protégeant contre toutes les formes de violence, comme l'abus sexuel ou la pornographie ».

Comment entrer en contact avec nous ?

Nos permanences :

Mardi	de 09h00 à 12h30
Mercredi	de 13h00 à 18h00
Vendredi	de 13h00 à 18h00

En dehors de ces heures, sur rendez-vous.

Tel : 071/40.08.04  
 Fax : 071/40.48.04  
 GSM : 0495/26.84.88

Adresse : Rue des Gravettes, n°72  
 6200 Châtelet  
 Mail : [equipe@amo-mikado.be](mailto:equipe@amo-mikado.be)  
 direction@amo-mikado.be

## CLPS info

### L'Action Saint-Valentin de la concertation inter-planning a été couronnée de succès

Depuis plus de deux ans, le Centre Local de Promotion de la Santé de Charleroi-Thuin organise une concertation des centres de planning familial de son territoire. Cette concertation a pour objectif d'impulser une dynamique locale dans le domaine spécifique de la santé sexuelle en encourageant notamment le partenariat inter-centres et les actions visant à faire connaître les différentes facettes des centres de planning familial encore trop souvent méconnues. Cette année, l'Action Saint-Valentin de la concertation inter-planning s'est déroulée en collaboration avec le Centre SIDA-IST de Charleroi, les 11, 12 et 13 février derniers. Aux activités réalisées à la gare de Charleroi-Sud, le Centre Ener'J était également présent. La particularité cette année était de proposer un test rapide de dépistage du VIH/Sida (anonyme et gratuit) et qui



propose des résultats immédiats. Ces tests ont eu lieu au centre de prélèvement de la gare de Charleroi-Sud. Une action de sensibilisation a également été organisée au Cora de Châtelaineu. Les centres de planning familial ont apprécié cette collaboration car ils aiment amener "quelque chose de concret" (le dépistage). Ils en

ont profité pour rappeler la spécificité des centres et les consultations qui y sont proposées. L'Action Saint-Valentin sera reconduite en 2016 et le partenariat sera poursuivi.

Une émission a été réalisée par TéléSambre sur cette Action Saint-Valentin 2015 de la concertation inter-planning (pour visionner l'émission : [Télécharger](#) )

-----  
**Une présentation de l'outil « Faites le mur ! »  
 très appréciée à Charleroi**

A l'initiative du Centre Local de Promotion de la Santé de Charleroi-Thuin, une matinée de présentation d'un nouvel outil d'animation "Faites le mur !" s'est déroulée le jeudi 19 février 2015 dans les locaux de La Maison de l'Adolescent à Charleroi. Plus de trente personnes issues de différents secteurs - Planning, PMS-PSE, Plan de cohésion sociale, Tutelle sanitaire, Centre de guidance - ont répondu à l'invitation lancée par Nancy Peltier, Chargée de projets au CLPS-CT. Cet outil d'animation, présenté par l'AMO TCC Accueil d'Anderlecht, vise à sensibiliser les jeunes adolescents à l'usage des réseaux sociaux. Il se veut interactif, les élèves se mettent dans la peau d'élèves d'une école fictive où il est permis d'écrire sur le mur. Par expérience, on constate que d'un côté les enfants ne tiennent pas forcément compte des implications réelles de ce qu'ils font dans les espaces virtuels et que, d'un autre, ils ne conçoivent pas que des adultes, aux rôles différents, puissent les aider. C'est pour cette raison que le jeu a pour support une maquette d'école, où le "mur" du réseau social est remplacé par le mur du bâtiment scolaire, et où les conséquences sont donc immédiatement tangibles. Cette symbolique permet aux enfants de réaliser que le virtuel ne l'est en réalité pas tant que ça et leur permet de comprendre, par le biais d'une expérience concrète, le sens et l'utilité des règles de base d'internet... L'outil comporte également une déclinaison pour les jeunes du secondaire "Le profil dont vous êtes les héros". Il veut susciter la réflexion sur différents thèmes : l'auto-construction d'une image de soi et d'une personnalité, la visibilité publique d'éléments privés et/ou intimes, le rapport à l'autre et à son intimité, la gestion (ou élision) du conflit et enfin, d'une manière plus générale, les dangers de la cyberdépendance.



**Un ciné-débat autour du film « Je suis à toi »  
 au Cinéma Le Parc de Charleroi**

« Je suis à toi » est un film dramatique belgo-canadien, écrit et réalisé par David Lambert. « Lucas, jeune prostitué argentin, accepte l'invitation d'Henry, boulanger belge obèse, à le rejoindre en Belgique, dans son village de Wallonie. Il lui propose de devenir son apprenti-boulangier. Henri son patron est amoureux de lui et rêve de le sauver de la prostitution. Mais Lucas est attiré à son arrivée par la jeune vendeuse de la boulangerie, Audrey, devenue veuve récemment, qui a tout pour lui plaire mais se refuse à lui... »

Diversité sexuelle et éducation relationnelle, affective et sexuelle : comment rester ouvert à la diversité des orientations sexuelles quand on est un/e professionnel/le en contact avec les jeunes ?  
 Animateur/trice en éducation sexuelle et affective, psychologue, médecin, enseignant/e, en quoi notre vision



« hétéronormée » de la sexualité peut-elle nous jouer des tours ? Qu'est-ce que l'homophobie ? Parlons-nous suffisamment avec les jeunes de la diversité des orientations sexuelles et des discriminations qui en découlent ? Ce sont quelques-unes des questions qui ont été abordées le 24 mars dernier après la projection du film, en présence de Valérie Beukens de l'association « Alter Vision », en tentant d'identifier les approches et les questions à se poser en vue d'un accompagnement plus adéquat de nos jeunes sur les questions d'orientations et de diversités sexuelles. « Alter Vision » est une organisation de jeunesse agréée par la Fédération Wallonie-Bruxelles qui vise notamment à promouvoir l'égalité des chances des jeunes, et plus particulièrement des jeunes LGBTQI (Lesbiennes, Gays, Bisexuels, Transgenres, Queer et Intersexes), et de lutter contre l'homophobie et la transphobie. « Alter Vision » développe des activités ayant pour objectif de permettre une véritable inclusion des jeunes LGBTQI au sein de la société dans une dynamique citoyenne, responsable, active, critique et solidaire

**OUTILS D'ANIMATION**

**« Filles et garçons, questions de respect ? »**

Ce jeu de cartes est un outil qui a pour but de favoriser l'émergence des représentations et de faciliter les échanges sur les relations filles/garçons à partir des affirmations et questions proposées : stéréotypes, attitudes discriminantes, respect, autonomie, singularité et identité. Cet outil permet d'amorcer le débat avec des adolescents dès 12/13 ans. Les jeunes argumentent chacun à leur tour autour d'une question ou affirmation proposée par le jeu, et le reste du groupe vote à l'aide de cartes « oui/non » afin d'évaluer si les arguments apportés sont convaincants ou non. Au cours de l'animation, les participants travaillent donc sur leurs propres représentations liées aux relations filles / garçons, prennent du recul par rapport à certains stéréotypes et normes véhiculés par la société sur les filles et les garçons, prennent conscience de l'importance du respect dans les relations entre les sexes, développent des compétences relationnelles par l'échange et le débat.



-----

-----

**« @h...Social ! 2.0 »  
Prévention et usages des réseaux sociaux**

Ce jeu sensibilise les adolescents mais aussi les parents à l'utilisation des réseaux sociaux. Il permet aux joueurs de reproduire les conditions d'un réseau social mais sans écrans interposés. Chaque joueur est invité à gérer un compte sur un réseau social. L'objectif pour chacun des joueurs est de devenir le plus populaire, tout en maintenant un degré de prudence supérieur à 0. Les objectifs de ce jeu visent à sensibiliser à un usage responsable des réseaux sociaux, à apprendre à paramétrer les réseaux sociaux pour éviter les pièges qu'ils recèlent, à aborder plusieurs sujets liés à l'usage des réseaux sociaux : droit à l'image, respect de la vie privée, usurpation d'identité, cyber-harcèlement, géolocalisation, e-réputation, etc.



**« Moi, comme parent... »**

**Une trousse qui donne la parole aux parents et mise sur leurs forces**



Le titre « Moi, comme parent... » évoque l'objectif principal de la Trousse, soit celui de laisser la parole aux parents, dans une attitude d'écoute et de respect, tout en misant sur l'expression de leurs forces. La Trousse s'inscrit dans une approche multimodale qui mise sur la résilience, sur les forces

parentales ainsi que sur la complémentarité des approches d'intervention. La Trousse « Moi, comme parent... » n'est ni un nouveau programme, ni un outil d'évaluation, mais un outil de soutien à l'intervention, en apportant une aide concrète à ceux et celles qui accompagnent les parents dans leur rôle auprès de leur enfant. Basée sur une approche qui mise sur les habiletés et les motivations des parents, la Trousse « Moi, comme parent... » propose un ensemble de moyens d'échange et de mise en relation qui permet de faciliter et d'enrichir l'application des programmes de soutien éducatif déjà existants. Le matériel de la Trousse est adapté à tous les parents (mères et pères) ayant des enfants âgés entre 0 et 11 ans, qu'il s'agisse d'une clientèle dite universelle ou de parents qui présentent des besoins spécifiques. Ainsi les parents ciblés peuvent vivre en situation de grande vulnérabilité (par ex. : suivi des parents après un signalement au directeur de la protection de la jeunesse) ; être reconnus à risque (par ex. : clientèle cible des programmes des services intégrés en périnatalité et petite enfance) ; présenter une caractéristique particulière (par ex.: immigration, lenteur intellectuelle) ; ou encore, avoir un enfant aux prises avec un défi particulier (par ex. : autisme, handicap, troubles d'apprentissage).

**LU et VU**

**« Mal-traité émoi - Que faire si je suis confronté à un risque de maltraitance d'enfants ? »**

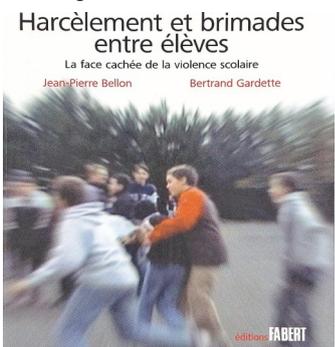
Toute personne appelée par son activité professionnelle à s'occuper d'enfants porte une responsabilité personnelle à

l'égard de la prévention et de la détection de la maltraitance. Pour les enfants en âge scolaire, l'école reste le principal lieu où des inquiétudes concernant le bien-être de l'enfant sont exprimées. Les enseignants sont en première ligne et souvent extrêmement démunis face à ces situations qui les touchent en plein cœur. Il est donc essentiel qu'ils possèdent les connaissances de base en la matière. Ce manuel, outil pédagogique de référence adapté aux trois baccalauréats (maternel, primaire et secondaire), fournit des moyens efficaces afin d'identifier des situations de maltraitance infantile et d'y réagir adéquatement. Il est accompagné d'un CD reprenant des témoignages. Il sera utile aussi bien aux professeurs de psychopédagogie qu'aux formateurs d'étudiants en section pédagogique, aux enseignants, aux directeurs en fonction, aux agents PMS et PSE.



**« Harcèlement et brimades entre élèves - La face cachée de la violence scolaire »**

Le sentiment d'insécurité envahit les cours d'école. Jean-Pierre Bellon, professeur de philosophie, et Bertrand Gardette, conseiller principal d'éducation, en dressent le constat au terme d'une enquête menée auprès de 3.000 collégiens. Un élève sur cinq élèves interrogés déclare éprouver ce sentiment-là au sein du collège et 10 % reconnaissent être régulièrement victimes de harcèlement. Principal responsable ? Le "school bullying", une expression anglaise désignant notamment les moqueries, agressions et mesures d'ostracisme infligées de manière répétée aux élèves jusqu'à engendrer chez leurs victimes des traumatismes irréversibles. Les outils du parfait harceleur sont souvent les mêmes : rumeur faisant croire qu'un tel est une "balance" ou qu'une telle est une "chienne d'intello", brimades, coups de projectile, dégradations vestimentaires, auxquels s'ajoute l'arme du XXIe siècle : le cyberharcèlement via des blogs ou par SMS. L'agression commence souvent par une remarque apparemment bénigne, par exemple un surnom épinglant une fille ayant un grand nez ou un garçon à la coiffure hérissée. Mais, de "brosse à chiottes" à l'agression physique, il n'y a qu'un pas. La victime se transforme rapidement en boule de "flipper" dans les couloirs du collège et devient la cible d'un acharnement en escalade. Or, bien souvent, par peur ou par honte, elle s'enferme dans le silence, et les spectateurs pratiquent l'inertie, voire l'indifférence. Comment enrayer cette violence à bas bruit qui touche tous les milieux et toutes les classes sociales ? Depuis 1998, une loi britannique oblige les établissements



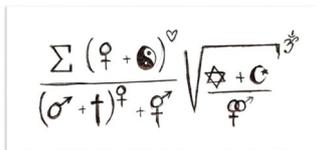
scolaires à mettre en place des mesures de prévention contre le harcèlement assorties de sanctions ("anti-bullying policy"), ce qui n'est pas le cas en France. "Même si les textes sur la violence scolaire sont clairs, les pouvoirs publics ignorent le phénomène du harcèlement et sous-estiment la souffrance qu'il inflige aux victimes", déplore Jean-Pierre Bellon. Le plus important est de briser la loi du silence. Plus de 20 % des élèves harcelés reconnaissent, en effet, ne jamais en parler. "Ce qui fait mal, c'est ce mutisme des enfants victimes,

comme s'ils redoutaient qu'une intervention maladroite des adultes majeure la situation, décrypte Jean-Pierre Bellon. Or il est essentiel que cette parole s'exprime auprès d'un interlocuteur, quel qu'il soit." D'où l'importance de développer la réceptivité de tous les acteurs de l'école, mais aussi des parents d'élèves, et ceci, le plus précocement possible. Mais ces actions demeureront des gouttes d'eau dans l'océan sans une décision politique définissant un plan d'ensemble de prévention. "Faut-il attendre que le harcèlement soit reconnu comme la cause directe de décès par suicide d'adolescents pour qu'on se décide à prendre le problème au sérieux ?" s'inquiètent les auteurs, qui appellent à la naissance d'un nouveau droit : "celui des élèves de se rendre à l'école sans y être importunés".

## AGENDA

**« Rites, cultures et religions face à la sexualité »  
Une journée de réflexion organisée par  
la Fédération Laïque de Centres de Planning Familial  
le 2 avril 2015 à Bruxelles**

Pratiques religieuses, croyances et cultures façonnent notre rapport à la vie, au corps et à l'intime. Face à la diversité culturelle, certains professionnels de la santé sexuelle sont confrontés à des difficultés, à des malentendus pouvant être à l'origine d'actions inadéquates. La Fédération laïque de centres de planning familial vous invite à une journée de réflexion animée par Isabelle Lévy, écrivaine, formatrice et conférencière spécialisée dans les domaines des rites, des cultures et des religions. L'objectif de cette rencontre est de découvrir des cadres de référence différents et de partager les expériences entre acteurs de la santé sexuelle. Quelle place les textes sacrés accordent-ils à la sexualité ? Comment déceler les arrangements identitaires à l'œuvre dans des comportements qui de prime abord nous semblent incohérents ? Comment intégrer les dimensions éthiques et culturelles dans l'accueil et la prise en charge des patients sans les englober dans des concepts généraux et immuables ? Une partie du programme de la journée sera construite et élaborée à partir de votre expérience professionnelle et de vos préoccupations. Cela permettra de mieux cerner les difficultés, les questions et les ressources de chacun et de placer ainsi votre pratique professionnelle au cœur des débats.



*Infos* : Le 2 avril 2015, de 9h à 16h30 ; CAL - Campus de la Plaine, ULB ; Accès 2 Bd de la Plaine, 1050 Ixelles.

*Renseignements et inscription* (obligatoire)  
FLCPF – Olivier Poellaer, 34 rue de la Tulipe – 1050 Bruxelles ; Tél : 02/505.60.60 ; Fax : 02/503.30.93  
E-mail : [opoellaer@planningfamilial.net](mailto:opoellaer@planningfamilial.net)

**« Internet et professionnels de la jeunesse »  
Une formation organisée le 15 mai 2015  
par le CESEP à Genappe**

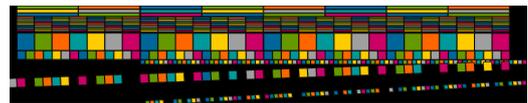
Les intervenants auprès des jeunes doivent être sensibilisés au fait que les usages que les jeunes font des technologies numériques jouent un rôle non négligeable dans leur développement et dans la construction de leur identité. Il s'agit dès lors de mettre l'accent sur l'acquisition de compétences plus poussées en la matière et de leur faire prendre conscience des possibilités, limites et dangers de l'outil.

Au terme de cette formation, les participants auront une représentation concrète des usages et représentation d'internet des jeunes. Ils seront en situation de com-

prendre le comportement des enfants et des adolescents afin de leur en donner une plus grande maîtrise et de les rendre conscients de ce qui se joue à ce niveau : les représentations d'internet, les usages, internet sous le signe du ludique et de l'inventif, internet et la distraction des sens, internet et la socialisation, internet et les risques.

*Infos* : le 15 mai 2015 de 9H30 à 16H30  
Espace 2000 à Genappe

*Renseignements et inscription* : Centre socialiste d'Education permanente, rue de Charleroi, 47 - 1400 Nivelles ;  
Tél. : 067/21.94.68 - Fax : 067/51.00.97  
Email : [infos@cesep.be](mailto:infos@cesep.be) - Web : [www.cesep.be](http://www.cesep.be)



**Troisième Université de Printemps francophone  
en Santé Publique  
du 18 au 21 mai 2015 à Bruxelles**

Les questions de santé sont globales. Elles nécessitent une approche multidisciplinaire et des contextualisations tant locales que transnationales. Elles relèvent prioritairement de la promotion de la santé et de la prévention, mais aussi de l'accès équitable à des soins de qualité dans une vision holistique du patient. Dans le but d'apporter de nouveaux éclairages sur ces questions, la troisième Université de Printemps francophone en Santé Publique se tiendra à Bruxelles du 18 au 21 mai 2015. Cette Université sera organisée dans le cadre d'un partenariat entre l'École de Santé Publique et le Pôle Santé de l'Université libre de Bruxelles, les Universités de Montréal et de Genève (partenariat G3) et l'asbl Éduca Santé. Cette initiative est soutenue par le réseau des Universités sœurs de Bruxelles : Besançon, Dakar, Tunis et Port-au-Prince et associera des partenaires spécifiques à certains modules de formation. Des activités transversales, communes à tous les participants, seront organisées pour favoriser les échanges entre les participants et renforcer ainsi la coopération interprofessionnelle entre les métiers de la santé et entre les secteurs qui ont une influence sur celle-ci. Des activités ciblées seront aussi proposées pour renforcer les compétences et les pratiques des participants. Sept modules seront dispensés durant cette troisième édition. Les participants sont invités à s'inscrire à l'un d'entre eux : la santé globale: fondements et applications pratiques ; le patient: partenaire de santé ? ; « le dossier patient », outil de coopération et de continuité des soins ; la lutte contre les maladies non transmissibles (MNT) dans les contextes à faibles ressources ; l'école, un cadre de vie favorable à la sécurité des élèves ; territoires : comment façonnent-ils la santé et comment les mobiliser ? ; l'acteur au cœur de la coopération au développement en santé: au-delà des discours, quoi? Comment? Les modules sont destinés aux professionnels de santé en activité ainsi qu'aux décideurs, aux élus, à toutes les autres parties prenantes de programmes de santé publique et de secteurs qui ont un impact sur la santé des populations.

*Lieu de la formation* : École de Santé Publique - Université Libre de Bruxelles - Route de Lennik, 808 - 1070 Bruxelles.

*Pour toutes informations et inscriptions* :  
Web : [www.ulb.ac.be/esp/univprintemps](http://www.ulb.ac.be/esp/univprintemps)

